

La gestion différenciée des espaces publics de ma commune : pour notre bien-être à tous !



Pour jouer et se prélasser
Pour découvrir les plantes et les animaux
Pour le plaisir des yeux
Pour notre santé

La gestion différenciée des espaces verts

C'est une gestion qui s'adapte à chaque espace vert, en fonction de son utilisation et de sa localisation dans la commune. Elle permet de mieux répartir les ressources d'entretien des espaces verts au profit d'un triple avantage :

- Ecologique :**
des actions favorables à la biodiversité, respectueuses de l'environnement et de la santé
- Economique :**
réduction de la consommation d'eau et de produits chimiques, réduction des surfaces tondues régulièrement
- Social :**
aménagements adaptés à l'utilisation par les habitants



Depuis que la commune pratique la gestion différenciée des espaces verts, je travaille de manière plus efficace pour améliorer le cadre de vie des riverains.





Comparée à la gestion classique uniforme, la gestion différenciée utilise en général :

	Santé	Économie	Environnement
Moins de pesticides	😊	😊	😊
Moins de plantes annuelles (et plus de vivaces)		😊	😊
Plus de plantes locales (et moins d'exotiques)			😊
Des tontes moins fréquentes		😊	😊



Tous les espaces verts peuvent être concernés :

- 🌿 Bords de routes
- 🌿 Voiries
- 🌿 Parcs
- 🌿 Cimetières
- 🌿 Bacs à fleurs et suspensions
- 🌿 Parterres fleuris
- 🌿 Terrains à vocation sportive
- 🌿 ...



Dorénavant, il peut y avoir dans votre commune...

Des désherbeurs thermiques ou mécaniques

Constituent une alternative aux herbicides
chimiques

- plus respectueux de l'environnement
- moins dangereux pour les utilisateurs et la population

Notons que quelques « mauvaises herbes »
peuvent pointer leur nez entre deux passages
du désherbeur, mais elles sont le signe d'un
environnement sain !

Des prés fleuris

Consiste à semer des fleurs et à les faucher une
à deux fois par an

- alternative intéressante par rapport au gazon,
dans les zones peu fréquentées par le public
- aménagements favorables à la biodiversité
- floraison haute en couleurs

Des prairies de fauche

Consiste à laisser pousser l'herbe et à ne



faucher qu'une à 2 fois par an

- alternative intéressante par rapport au gazon,
dans les zones peu fréquentées par le public
- mode de gestion très favorable à la biodiversité

Des paillages

Consiste à couvrir le sol de copaux de bois ou
autre matière végétale

- limitent l'apparition des plantes indésirables et
donc le travail de désherbage
- maintiennent l'humidité du sol et donc limite
l'arrosage

Une tonte différenciée

Consiste à varier les hauteurs et les fréquences
de tonte

- permet de concilier les différents usages des pelouses
- laisse un peu plus de place à la biodiversité
- permet de varier les ambiances





Pourquoi pas dans votre jardin ? Demandez conseil à votre commune !

Savez-vous que la superficie de l'espace public géré par votre commune ne représente qu'une maigre partie du territoire ?

Les allées et jardins privatifs, et même les trottoirs, lorsque la gestion de ceux-ci est à charge des riverains, **constituent souvent la grande majorité des espaces verts**. Pourquoi alors ne pas suivre l'exemple de votre commune en pratiquant une gestion plus écologique et plus saine de votre jardin ?

Des exemples concrets ?

- ❖ **Ne tondez pas systématiquement toute votre pelouse** toutes les semaines. Laissez une hauteur de coupe d'environ 5 cm et même une partie non tondue.
- ❖ **Choisissez des plantes adaptées à l'emplacement** et de préférence indigènes, plus rustiques, qui résisteront mieux aux attaques de ravageurs et seront moins sensibles aux maladies.
- ❖ **Accueillez dans votre jardin la faune auxiliaire**, tels que les oiseaux et les insectes prédateurs. Ils vous aideront volontiers à limiter la prolifération de chenilles et de pucerons sur vos plantes.



Les avantages de tels aménagements sont nombreux !

❖ **Economique :**

Vous dépenserez moins en produits phytosanitaires (herbicides, par exemple), en engrais, en carburant pour vos machines,... sans compter tout le temps que vous économiserez afin de mieux profiter de votre jardin !

❖ **Ecologique :**

Plus il y aura de milieux diversifiés au sein de votre jardin, plus vous favoriserez un équilibre naturel de l'écosystème qui pourra réguler une éventuelle prolifération de ravageurs.

❖ **Sanitaire :**

Vous, vos enfants, vos animaux de compagnie,... pourrez jouer tranquillement sans craindre une contamination par des résidus de pesticides. En évitant d'utiliser tout produit phytosanitaire, vous évitez non seulement la pollution de l'environnement, mais également tout risque d'empoisonnement direct ou indirect.

**Besoin de plus de conseils pour vous lancer ?
Votre commune, mais aussi des associations
comme Adalia, peuvent vous y aider.**

N'hésitez donc pas à les solliciter !

www.adalia.be



adalia:

Avec le soutien de
la

Wallonie